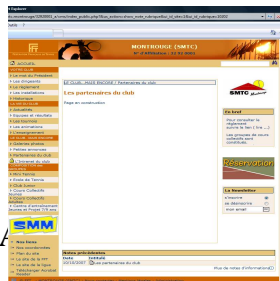


Réservation par Internet mise à jour du 03/12/2010



A partir du mercredi 1^{er} octobre 2008, la réservation des courts se fait par Internet.

Une borne, installée au club-house, (**demandez la clé au gardien en cas de fermeture**), permet aux adhérents ne disposant pas d'une connexion Internet à domicile ou à leur travail de faire leurs réservations. Le tableau de réservation par badges n'est plus utilisé.



Depuis le nouveau site web du club

(www.club.fft.fr/smtc.montrouge),

l'adhérent clique sur l'icône RESERVATION.

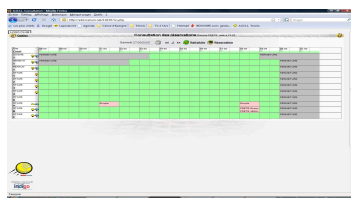



La page suivante l'invite à saisir son identifiant et son mot de passe. (à demander au secrétariat Tennis, s'il ne vous a pas été communiqué lors de votre inscription ou réinscription ou si vous l'avez perdu).



Vous pouvez personnaliser votre mot de passe.

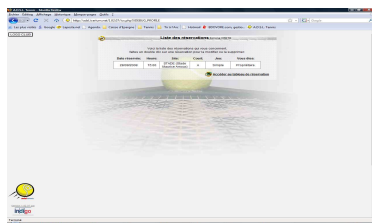
La page qui s'affiche ensuite vous propose en **consultation** le planning de la journée en cours et vous pouvez visualiser le planning des 13 jours suivants.




Pour changer de jour, utilisez le calendrier  ou les << J >> .

Cliquez sur le logo « RESERVATION » .

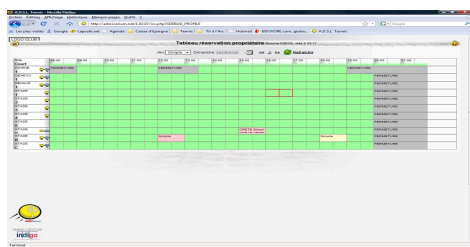
La liste de vos réservations en cours apparaît (si vous en avez!).




Vous pouvez les modifier ou les supprimer en cliquant dessus.

Pour effectuer une réservation, cliquez sur « Accéder au tableau de réservation » .

Le planning de la journée en cours s'affiche. Les créneaux antérieurs à l'heure de la connexion apparaissent grisés et ne sont plus réservables.



Vous pouvez réserver sur une période de **5 jours** : le jour en cours et les **4 suivants**.

Pour changer de jour, utilisez le calendrier  ou les << J >> .

Seuls les créneaux vert clair sont réservables, les autres ne le sont pas.

Vous pouvez voir les réservations effectuées par d'autres adhérents et les

réservations faites par le secrétariat du SMTC pour la gestion des courts (cours collectifs, championnats, tournois, école...).

Les salles municipales, Doisneau, Renaudel et Genevoix, mises à notre disposition le week-end sont aussi proposées à la réservation.

Vous devez indiquer si vous jouez en simple (durée 1h) ou en double (durée 2h).

Jeu:

Une fois le jour choisi, en promenant le curseur de la souris sur le tableau, 2 ou 4 carrés rouges apparaissent : il faut double-cliquer sur le début du créneau horaire que vous souhaitez pour effectuer la réservation du terrain voulu à l'heure désirée.

Les contrôles d'autorisation de réservation sont alors effectués, comme:

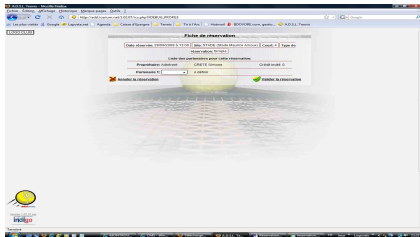
- validité de la cotisation (une période de tolérance de 15 jours est prévue)
- validité du certificat médical
- nombre de réservations en cours...

En effet, il est possible à chacun de réserver **un** créneau en heure **pleine** et **deux** créneaux en heures **creuses**. Les heures pleines correspondent à des périodes très demandées et sont :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 17h,
- le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 22h,
- le samedi et le dimanche de **9h à 13h** et de **15h à 18h**.

Toutes les autres sont des heures creuses.

Tant que le créneau réservé en heure pleine n'a pas été utilisé, il n'est pas possible d'en réserver un autre; par contre, dès que l'heure réservée est passée, une nouvelle réservation devient possible.




Vous préciserez alors votre ou vos partenaires en cliquant sur la flèche. Vous le chercherez dans la liste des adhérents du club en indiquant simplement le début de son nom ou vous sélectionnerez l'un de vos partenaires habituels.

Les mêmes contrôles d'autorisation sont faits sur chacun des partenaires.

Si vous ne désignez pas de partenaire, la réservation est incomplète et sera automatiquement effacée 72h avant le créneau réservé.

Si vous réservez un créneau moins de 72h avant l'heure où vous voulez jouer, la réservation devra être complète. (2 noms en simple, 4 noms en double)

Vous devez confirmer la réservation en cliquant sur l'icône de validation .

Une réservation peut ultérieurement être complétée, modifiée ou annulée par son propriétaire.

Un partenaire peut se supprimer du créneau (la réservation devient incomplète), mais ne peut pas supprimer la réservation.

Chaque opération effectuée, réservation, modification, annulation entraîne l'envoi d'un email de confirmation aux joueurs concernés.

N'hésitez pas à demander des explications si cela vous paraît nécessaire et à nous faire part de vos remarques. Nous espérons que ce nouveau système permettra à un plus grand nombre de personnes de jouer et que nos installations seront mieux utilisées.

27/09/2008

Le secrétariat du SMTC

ATTENTION :

Merci d'autoriser l'ouverture des 'popup' pour le bon fonctionnement du site ADSL Tennis qui ne contient aucune publicité ni script malveillant.